Les + de LEXBASE FORMATION

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : ***LXBEL08***
Durée : 6 heures
Dernière mise à jour : 23/10/2025

LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR : LES CONTOURS, LA MISE EN OEUVRE

Direction scientifique

Céline Leborgne-Ingelaere, Professeur à l'Université de Lille
Emmanuel Gouesse, Avocat
Dorine Wysocki, doctorante
Jean-Baptiste le Dall, avocat
Kristel Meiffret-Delsanto, Maître de conférences

Notions et questions abordées

En tant que chef d'entreprise, l'employeur dispose d'un grand nombre de prérogatives, mais bien souvent il n'a ni connaissance des règles qui s'imposent à lui ni conscience de l'étendue de sa propre responsabilité.
La formation Lexlearning « **La responsabilité civile et pénale de l'employeur : contours et mise en oeuvre** » a vocation à détailler les responsabilités civiles et pénales qu'encourt l'employeur dans son quotidien de dirigeant. Elle aborde, dans un premier temps, la responsabilité civile du dirigeant d'entreprise, qui peut être engagée s'il est prouvé que celui-ci a commis une faute ayant causé un préjudice à l'entreprise elle-même ou à un tiers. Cette formation permet également, dans un second temps, d'appréhender la responsabilité pénale de l'employeur qui peut être mise en cause pour plusieurs types d'infractions, comme la négligence des règles de sécurité.
Cette formation permet d'acquérir les bases et/ou de faire le point sur ses connaissances sur le sujet.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité civile et pénale de l'employeur et leurs conséquences
- Cerner les contours de la notion de faute inexcusable de l'employeur
- Connaître les différentes infractions (harcèlement, travail dissimulé...) et les sanctions pénales associées
- Cibler les précautions à mettre en œuvre dans le cadre d'une politique d'une prévention
- Maîtriser les enjeux relatifs à la signature d'une délégation de pouvoir

Programme

Thème n° 1 - La responsabilité civile de l'employeur
- La responsabilité civile et le droit du travail
- La pluralité d'employeurs et la responsabilité civile
- L'obligation de sécurité de l'employeur

Thème n° 2 - La responsabilité pénale de l'employeur
- Focus sur la responsabilité pénale : les principes
- L'engagement de la responsabilité pénale
- La responsabilité de l'employeur en cas de harcèlement moral ou sexuel au travail
- La responsabilité de l'employeur et les infractions routières
- Fiche pratique : comment prévoir une délégation de pouvoirs ?

Modalités pédagogiques mobilisées
Formation en ligne abordant de manière exhaustive au travers de différents supports la responsabilité de l'employeur : vidéo introductive, fiches synthèses et fiches réflexes, infographies, cas pratiques interactifs, interview audio, actualité du thème et quiz de validation des connaissances.

Prérequis
Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats et élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires [illegible]ension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.

FORMATION HOMOLOGUÉE CNB
Ce module a été homologué par le Conseil national des barreaux